



THE CAPTAIN NICHOLA GODDARD LEADERSHIP AWARD

Terms of Reference

Updated – December 2025

An important objective of the Conference of Defence Associations Institute is to help recognize deserving Canadians in the field of National Security, Defence and Armed Forces. The Captain Nichola Goddard Leadership Award was created to recognize and honour a young Canadian innovator and trailblazer who has made an inspiring early or mid-career contribution to Canada's security and defence landscape.

This award is presented and named in honour of Captain Nichola Goddard. Captain Goddard was the first female to make the ultimate sacrifice in battle (in Afghanistan on May 17, 2006). In the face of gender-based adversity and stereotypes, Captain Goddard's story demonstrates the strong leadership, courage, and valour of female leaders who stand on guard for Canadian values around the world. Captain Goddard's leadership changed how we, as a country, viewed women in combat leadership roles. This award pays tribute to the sacrifice and courage of all the men and women in combat and honours all our fallen soldiers.

The Captain Nichola Goddard Leadership Award is about remembering the leadership qualities of Nichola Goddard, her character and her vibrant spirit. The award is intended to celebrate soldiers who live and succeed by the same values that Nichola demonstrated: inclusivity, humility, commitment, courage, and valour.

This document serves as a reference guide for selected members of the Captain Nichola Goddard Leadership Award Selection Committee in support of the execution of their responsibilities.

PROGRAM TIMELINE

Nominations Deadline	January 31, 2026
Vetted Files to Selection Committee	First two weeks of January
Selection Committee Meeting	TBD
Media Release	No later than February 10
Award Presentation	March 4, 2026, at the Ottawa Conference on Security & Defence in Ottawa

ABOUT CAPTAIN NICHOLA GODDARD

Captain Nichola Kathleen Sarah Goddard, MSM (May 2, 1980 – May 17, 2006) was the first female Canadian combat soldier to make the ultimate sacrifice in combat, and the 16th Canadian soldier killed in Canadian operations in Afghanistan. Since her passing 14 years ago, Nichola has become Canada's daughter and a permanent symbol of courage and leadership in the face of adversity.

Born to British and Canadian school teachers in Madang, Papua New Guinea, Goddard spent most of her childhood in various locations, including Black Lake and Lac la Ronge, Saskatchewan. Her hobbies included cross-country skiing and running, and she had competed in biathlon events. She led a local Scout troop with her fiancé (later husband), Jason Beam, while they were officer cadets at the Royal Military College in Kingston.



Captain Goddard deployed in Afghanistan in January 2006 as a forward observation officer with the 1st Regiment, Royal Canadian Horse Artillery, attached to the Princess Patricia's Canadian Light Infantry 1(PPCLI). As leader of a forward observation party, Captain Goddard and several Canadian and Afghan troops were tasked to secure Kandahar's outskirts in the Panjwayi District. This mission was to neutralize a Taliban element as they were believed to be preparing an assault on the city. During an operation to detain 15 alleged Taliban members at local mosque, several dozen hidden militants began firing from neighbouring houses. As a crew commander, Goddard was standing half-exposed in her LAV III when it was struck by two rocket-propelled grenades early in the battle.

The battle lasted most of the day on the 17th and into the night and ended shortly after an American B-1 Lancer dropped a 500lbs bomb. In the end, the two-day operation saw Goddard, an Afghan National Army soldier, and 40 Taliban killed, as well as approximately 20 Taliban captured, which early reports mistakenly said could have included Mullah Dadullah.

ELIGIBILITY CRITERIA

- Candidate must be a Canadian Citizen or Permanent Resident.
- Candidate must be available to attend the Ottawa Conference on Security & Defence in Ottawa, Ontario, Canada **in-person**
- Nominator must provide correct contact information for their nominee in order for the candidate to be considered for the award.

AWARD CRITERIA

- Demonstration of the leadership qualities of integrity, humility, resilience, vision, balance, inclusivity, and commitment.

- Demonstration of courage and valour.
- Demonstration of innovation either personally or professionally.
- Measurable accomplishments in early or mid-career.
- Serving as an inspiration for others.
- Demonstration of leadership principles of inclusivity, by eliminating barriers regarding (but not limited to) gender, race, language, or professional obstacles.

NOMINATION REQUIREMENTS

Nominators must provide their full name and contact information.

Nominators are asked to inform their nominees of their intent to nominate them and confirm their willingness to accept the award should they be selected. The nominator should also validate with their nominee that there would be no real or perceived conflict of interest in accepting the award.

It is the responsibility of the nominator to validate that their nominees fulfil the eligibility criteria described above.

Nominators are responsible for ensuring that the online nomination form (as outlined in "Nomination Procedure") is complete and that the information it contains is accurate and sufficient to allow the Award Selection Committee to fairly evaluate the nomination in fulfilment of the Award Criteria. Incomplete files will not be retained or accepted.

The Award Selection Committee reserves the right to have the main facts in support of a nomination validated by an outside source, should they deem necessary.

All submissions are considered in confidence by the Award Selection Committee, and nominations will not be publicly disclosed. Nominations are accepted in both official languages.

The following parties reserve the right to bring forward nominations for consideration:

- The CDA and CDA Institute and its partners.
- Second-party nominations done on behalf of the nominee.

NOMINATION PROCEDURE

NOTE: Nominations can only be made via the online portal on the CDA Institute website www.cdainstitute.ca.

The online nominations consists of:

1. Nominee information
2. Nominator information
3. Nomination Letter (1,000 words max)
4. Nominee's CV and/or biographical summary
5. Letters of Support (optional)

NOMINATION LETTER AND LETTERS OF SUPPORT

The nomination letter and letters of support should provide real examples and personal insight into the way the candidate is perceived by someone who has observed the candidate's significant contributions to the advancement and support of Canada's security and defence.

These documents should adequately highlight the nominee's leadership and the exceptional nature of their performance. Specifically, these documents need to describe the difference that the candidate's contribution has made to Canada and our Canadian Armed Forces.

Letters of support can be submitted by individuals other than the nominator who wish to add their voice in favour of a nominee. Each letter should be no longer than 2 pages. These will be provided to the Award Selection Committee if the nomination has been approved as consistent with the eligibility criteria and award criteria.

NOMINATIONS BROUGHT FORWARD

The CDA Institute reserves the right to bring forward past nominations for current year consideration to the Award Selection Committee, when they deem fit, for a period of 3 years post original nomination.

If a past nomination is to be reconsidered, the original nominator will be informed and invited to update the nomination ahead of the selection process.

CLOSURE OF CALL FOR NOMINATIONS

Acceptance of nominations will close approximately January 31 of each year. The official deadline will be noted on the CDA Institute website, on the Captain Nichola Goddard Leadership Award page.

The Committee Secretary will consolidate and forward complete nomination packages and the selection criteria to the Award Selection Committee for shortlisting.

SELECTION COMMITTEE

To ensure that the standards for this prestigious award are maintained in accordance with the highest levels possible, an Award Selection Committee will be struck by the CDA Institute Board, and will include a representative of the Goddard Family, members of the CDA Institute Board and CDA community members, and distinguished members of the security & defence community.

The Committee will be tasked to review and discuss nominations and to arrive at a consensus on the Captain Nichola Goddard Leadership Award recipient.

SELECTION COMMITTEE COMPOSITION

On an annual basis no later than end of June, the Chair CDA Institute will confirm the final Award Selection Committee membership. The Committee will consist of up to 15 individuals *reserved for designated and special invited members as follows:*

Committee Chair: Chair CDA Institute

Committee Secretary: Executive Director CDA Institute (non voting)

Special Standing Invitation: Vice Chief of the Defence Staff (or designate)
Captain Nichola Goddard Leadership Award Exclusive Partner – Awards & Recognition
CDA Institute Board Representatives
CDA Institute Honorary Members
CEO/President of CDA Institute Strategic Sponsors
CDA Institute Senior Fellows

SELECTION COMMITTEE RESPONSIBILITIES

The Award Selection Committee will share its recommendation with the CDA Institute board of directors which will be solely responsible for confirming the Captain Nichola Goddard Leadership Award recipient, ensuring the recipient falls within the outlined criteria and can perform as an active brand ambassador and partner for both the CDA and the CDA Institute.

The Award Selection Committee's primary responsibilities are to review and discuss nominations with a view to arriving at consensus as follows:

- Selection of a primary nominee as the annual Captain Nichola Goddard Leadership Award recipient;
- Identification of an alternate nominee (should the primary be unable to accept);
- Identification of nominees not selected but that warrant re-submission in future years; and
- Identification of nominees that warrant consideration for other national or CDA or CDA Institute awards.

SELECTION PROCEDURE

The selection process will consist of multiple rounds as follows:

1. Committee members will be invited to participate in a discussion on candidates;
2. After discussion, committee members will be asked to proceed to a first round of secret ballot voting;
3. Until a clear consensus on a top laureate emerges, the Chair will continue additional rounds of votes and discussions by down-selecting and removal of lowest ranked candidates until one candidate obtains a majority vote;
4. Once a primary nominee is identified, the Chair will then solicit Committee agreement on an alternate candidate using a similar process simply as a contingency should the primary candidate be unable to accept the Award.

CONFIRMATION PROCEDURE

The Chair of the Award Selection Committee will report back to the CDA Institute Board for approval prior to notification.

NOTIFICATION PROCEDURE

On behalf of the Award Selection Committee, the Chair will reach out to the laureate to inform them of their selection. Afterwards, the Chair will reach out to all nominators and thank them for their contribution to the process.

MEDIA RELATIONS

As an important way to reinforce the national significance and prestige of the Captain Nichola Goddard Leadership Award, and subject to the agreement of individual members of the Award Selection Committee, the CDA Institute will, on an annual basis, formally announce the membership of the Committee, including biographical information. Subsequently, once the Committee has met and selected the award recipient, a press release will be prepared for immediate release with a group photo of the Committee and a photo, biography and award citation for the award recipient. Members of the Committee are also invited to attend as VIP guests of the CDA Institute at the Annual Ottawa Conference on Security & Defence and may be asked to participate in the Award Ceremonies.

CEREMONY

The award will be given during the Annual Ottawa Conference on Security & Defence, normally hosted in March in Ottawa. The successful nominator will be invited to attend as a guest of the CDA Institute.

After receiving the Captain Nichola Goddard Leadership Award, the Ottawa Conference will conclude with an invitation to the laureate to deliver a short word of acceptance (typically 5 minutes). Laureates will be encouraged to focus their remarks reflecting on what the award means to them, to reflect on their personal accomplishments that informed their selection, and to provide some closing remarks that serve to inspire the next generation of leaders. **In keeping with the CDA Institute's nonpartisan mandate, laureates will be asked to avoid political commentary.**

REVOCATION OF THE CAPTAIN NICHOLA GODDARD LEADERSHIP AWARD

NOTE: A petition may be submitted by any party at any time to have a laureate removed from the list of past Captain Nichola Goddard Leadership Award recipients.

The Captain Nichola Goddard Leadership Award may be revoked if both the CDA Council and CDA Institute's Board determine that a laureate's actions have brought dishonor to the spirit of the award and to the organization.

The deliberation will be informed by available information, guided by the principle of procedural fairness, and shall only be made after the Council and Board have ascertained the relevant facts relating to the issue under consideration.

Revocation Criteria:

- A laureate has been convicted of a criminal offense;
- A laureate has been subjected to an official sanction by an adjudicating body, professional association, or other organization;
- The conduct of the laureate deviates significantly from recognized standards and is seen as undermining the credibility, integrity, or relevance of the award.

Revocation Procedure:

1. A petition must be sent to the CDA Institute (accounts@cdainstitute.ca) requesting that a laureate have their award revoked. The petition letter must clearly indicate the reasons for the request and how it meets the above criteria for revocation.
2. The Chair of the CDA Institute, the President of the CDA, and the Secretary of the Captain Nichola Goddard Leadership Award Selection Committee will review the request and determine if the demonstration of the criteria is eligible for a broader discussion within the CDA and CDA Institute.
3. If the petition is consistent with the criteria, a special meeting of the CDA Institute Board and the CDA Council will be called for a decision.
4. The laureate will be informed by writing and will be asked to return the award and statuette.
5. The decision will be communicated on our newsletter and website.



PRIX DU LEADERSHIP DE LA CAPITAINE NICHOLA GODDARD

Termes de référence

Mise à jour – décembre 2025

L'un des principaux objectifs de l'Institut de la Conférence des associations de la défense (Institut de la CAD) est de contribuer à la reconnaissance des Canadiens méritants dans les domaines de la sécurité nationale, de la défense et des forces armées. Le prix du leadership de la Capitaine Nichola Goddard a été créé pour reconnaître et honorer un.e jeune innovateur.rice et pionnier.ère Canadien.ne qui a apporté une contribution inspirante, au début ou au milieu de sa carrière, au paysage de la sécurité et de la défense du Canada.

Ce prix est décerné et nommé en l'honneur de la capitaine Nichola Goddard. La capitaine Goddard a été la première femme à faire le sacrifice ultime au combat (en Afghanistan, le 17 mai 2006). Face à l'adversité et aux stéréotypes liés au genre, l'histoire de la capitaine Goddard témoigne du leadership, du courage et de la bravoure des femmes qui défendent les valeurs canadiennes à travers le monde. Le leadership de la capitaine Goddard a changé la façon dont notre pays perçoit les femmes dans des rôles de commandement au combat. Ce prix rend hommage au sacrifice et au courage de tous les hommes et femmes au combat et honore tous nos soldats tombés au combat.

Le prix du leadership de la Capitaine Nichola Goddard vise à commémorer les qualités exceptionnelles qui ont marqué sa carrière, son caractère et son esprit dynamique. Ce prix a pour but de rendre hommage aux soldats qui vivent et réussissent en suivant les mêmes valeurs que celles dont la capitaine Goddard a fait preuve : l'inclusivité, l'humilité, l'engagement, le courage et la bravoure.

Ce document sert de guide de référence aux membres sélectionnés pour le comité de sélection du prix du leadership Capitaine Nichola Goddard afin de les aider à s'acquitter de leurs responsabilités.

CALENDRIER DU PROGRAMME

Date limite pour les candidatures	31 janvier 2026
Transmission des dossiers présélectionnés au comité de sélection	Deux premières semaines de janvier
Réunion du comité de sélection	À déterminer
Communiqué de presse	Au plus tard le 10 février
Remise des prix	4 mars 2026, lors de la Conférence sur la sécurité et la défense à Ottawa

À PROPOS DE LA CAPITAINE NICHOLA GODDARD

La capitaine Nichola Kathleen Sarah Goddard, MSM (2 mai 1980 – 17 mai 2006) a été la première femme soldate canadienne à faire le sacrifice ultime au combat, et le 16e soldat canadien tué lors des opérations canadiennes en Afghanistan. Depuis son décès il y a 14 ans, Nichola est devenue la fille du Canada et un symbole permanent de courage et de leadership face à l'adversité.

Née à Madang, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, de parents enseignants britanniques et canadiens, Goddard a passé la majeure partie de son enfance dans divers endroits, notamment à Black Lake et à Lac la Ronge, en Saskatchewan.

Elle aimait faire du ski de fond et de la course à pied, et avait participé à des compétitions de biathlon. Elle dirigeait une troupe locale de scouts avec son fiancé (qui deviendra plus tard son mari), Jason Beam, alors qu'ils étaient élèves officiers au Collège militaire royal de Kingston.



La capitaine Goddard a été déployée en Afghanistan en janvier 2006 en tant qu'officière d'observation avancée au sein du 1er Régiment de l'Artillerie royale canadienne à cheval, rattaché au 1er Régiment d'infanterie légère canadienne Princess Patricia (PPCLI). En tant que chef d'une équipe d'observation avancée, la capitaine Goddard et plusieurs soldats canadiens et afghans ont été chargés de sécuriser la périphérie de Kandahar dans le district de Panjwayi. Cette mission visait à neutraliser un groupe taliban soupçonné de préparer un assaut contre la ville. Au cours d'une opération visant à arrêter 15 membres présumés des talibans dans une mosquée locale, plusieurs dizaines de militants cachés ont ouvert le feu depuis des maisons voisines. En tant que chef d'équipage, Goddard se tenait à moitié exposée dans son LAV III lorsque celle-ci a été touchée par deux roquettes au début de la bataille.

La bataille a duré presque toute la journée du 17 mai et s'est poursuivie dans la nuit, pour prendre fin peu après qu'un B-1 Lancer américain ait largué une bombe de 500 livres. Finalement, cette opération de deux jours a coûté la vie à Goddard, à un soldat de l'armée nationale afghane et à 40 talibans. L'opération a permis de capturer environ 20 talibans.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le.la candidat.e doit être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e.
- Le.la candidat.e doit être disponible pour assister **en personne** à la Conférence d'Ottawa sur la sécurité et la défense à Ottawa.
- La personne qui propose la candidature doit fournir les coordonnées exactes du candidat afin que celui-ci puisse être pris en considération pour le prix.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Démonstration de qualités de leadership telles que l'intégrité, l'humilité, la résilience, la vision, l'équilibre, l'inclusivité et l'engagement.
- Démonstration de courage et de bravoure.
- Démonstration d'innovation sur le plan personnel ou professionnel.
- Réalisations mesurables en début ou en milieu de carrière.
- Source d'inspiration pour les autres.
- Démonstration des principes de leadership en matière d'inclusivité, en éliminant les obstacles liés, entre autres, au genre, à la race, à la langue ou à la profession.

CONDITIONS DE NOMINATION

Les personnes qui proposent une candidature doivent fournir leur nom complet et leurs coordonnées.

Elles sont priées d'informer les candidats de leur intention de les nominer et de confirmer leur volonté d'accepter le prix s'ils sont sélectionnés. Elles doivent également s'assurer auprès des candidats qu'il n'y aurait aucun conflit d'intérêts réel ou apparent à accepter le prix. Il incombe au candidat de vérifier que les personnes qu'il propose remplissent les critères d'éligibilité décrits ci-dessus.

Les candidats sont tenus de s'assurer que le formulaire de candidature en ligne (tel que décrit dans la section « Procédure de candidature ») est complet et que les informations qu'il contient sont exactes et suffisantes pour permettre au comité de sélection du prix d'évaluer équitablement la candidature au regard des critères d'attribution du prix. Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Le comité de sélection des prix se réserve le droit de faire valider les principaux faits à l'appui d'une candidature par une source externe, s'il le juge nécessaire.

Toutes les candidatures sont examinées en toute confidentialité par le comité de sélection des prix et ne seront pas rendues publiques. Les candidatures sont acceptées dans les deux langues officielles.

Les parties suivantes se réservent le droit de présenter des candidatures pour examen :

- La CAD et l'Institut de la CAD et ses partenaires.
- Les candidatures présentées par un tiers au nom du candidat.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

REMARQUE : Les candidatures ne peuvent être présentées que via le portail en ligne du site web de l'Institut de la CAD: www.cdainstitute.ca.

Les candidatures en ligne comprennent :

1. Les informations sur le candidat
2. Les informations sur la personne qui propose la candidature
3. La lettre de candidature (1 000 mots maximum)
4. Le CV et/ou le résumé biographique du candidat
5. Les lettres de recommandation (facultatif)

LETTRE DE CANDIDATURE ET LETTRES DE RECOMMANDATION

La lettre de nomination et les lettres d'appui doivent présenter des exemples concrets et offrir un point de vue personnel sur la manière dont le candidat est perçu par quelqu'un ayant directement observé ses contributions importantes à la sécurité et à la défense du Canada.

Ces documents doivent **mettre en évidence le leadership du candidat et la nature exceptionnelle de ses réalisations**. Plus précisément, ces documents doivent décrire la différence que la contribution du candidat a apportée au Canada et à nos Forces armées canadiennes.

Les lettres d'appui peuvent être soumises par des personnes autres que le proposant qui souhaitent ajouter leur voix en faveur d'un candidat. Chaque lettre ne doit pas dépasser **deux pages**. Elles seront transmises au comité de sélection des prix si la candidature est jugée conforme aux critères d'admissibilité et aux critères d'attribution.

CANDIDATURES PRÉSENTÉES

L'Institut de la CAD se réserve le droit de présenter des candidatures antérieures au comité de sélection des prix pour l'année en cours, lorsqu'il le juge opportun, pendant une période de trois ans après la candidature initiale. Si une candidature antérieure doit être réexaminée, le ou la candidate initiale en sera informée et invitée à mettre à jour sa candidature avant le processus de sélection.

CLÔTURE DE L'APPEL À CANDIDATURES

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 31 janvier de chaque année. La date limite officielle sera indiquée sur le site web de l'Institut de la CAD, sur la page consacrée au prix du leadership de la Capitaine Nichola Goddard. Le secrétaire du comité rassemblera et transmettra les dossiers de candidature complets et les critères de sélection au comité de sélection du prix afin qu'il établisse une liste restreinte.

COMITÉ DE SÉLECTION

Afin de garantir que les normes de ce prix prestigieux soient maintenues au plus haut niveau possible, un comité de sélection sera mis en place par le conseil d'administration de l'Institut de la CAD. Il comprendra un représentant de la famille Goddard, des membres du conseil d'administration de l'Institut de la CAD et de la communauté de la CAD, ainsi que des membres éminents de la communauté de la sécurité et de la défense.

Le comité sera chargé d'examiner et de discuter les candidatures et de parvenir à un consensus sur le lauréat du prix du leadership de la Capitaine Nichola Goddard.

COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION

Chaque année le président de l'Institut de la CAD confirmera la composition définitive du comité de sélection du prix. Le comité sera composé d'un maximum de 15 personnes réservées à des membres désignés et invités spéciaux, comme suit :

- Président du comité : Président de l'Institut de la CAD
- Secrétaire du comité : Directrice exécutive de l'Institut de la CAD (sans droit de vote)
- Invité permanent spécial : Vice-chef d'état-major de la Défense (ou son représentant)
- Partenaire exclusif du Prix du leadership Capitaine Nichola Goddard – Récompenses et reconnaissance
- Représentants du conseil d'administration de l'Institut de la CAD
- Membres honoraires de l'Institut de la CAD
- PDG/Président des Sponsors Stratégiques de l'Institut de la CAD
- Chercheur ou chercheuse principale de l'Institut de la CAD

RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection du prix fera part de sa recommandation au conseil d'administration de l'Institut de la CAD, qui sera seul responsable de confirmer le lauréat du prix du leadership Capitaine Nichola Goddard, en s'assurant que celui-ci répond aux critères énoncés et qu'il peut agir en tant qu'ambassadeur et partenaire actif de la marque pour la CAD et l'Institut de la CAD.

Les principales responsabilités du comité de sélection du prix consistent à examiner et à discuter les candidatures en vue de parvenir à un consensus comme suit :

- Sélectionner un.e candidat.e principal.e pour recevoir le prix annuel du leadership de la Capitaine Nichola Goddard ;
- Identifier un.e candidat.e suppléant.e (au cas où le.la candidat.e principal.e ne pourrait pas accepter le prix) ;
- Identifier les candidats non sélectionnés, mais qui méritent d'être présentés à nouveau dans les années à venir ;
- Identifier les candidats qui méritent d'être pris en considération pour d'autres prix nationaux ou décernés par la CAD ou l'Institut de la CAD.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le processus de sélection comprendra plusieurs étapes, comme suit :

1. Les membres du comité seront invités à participer à une discussion sur les candidats ;
2. Après la discussion, les membres du comité seront invités à procéder à un premier tour de scrutin à bulletin secret ;
3. Jusqu'à ce qu'un consensus clair se dégage sur le.la lauréat.e, le président poursuivra les tours de scrutin et les discussions en éliminant les candidats les moins bien classés jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité des voix ;
4. Une fois le.la candidat.e principal.e identifié.e, le président sollicitera l'accord du comité sur un.e candidat.e suppléant.e en utilisant un processus similaire, simplement à titre de mesure d'urgence au cas où le candidat principal ne serait pas en mesure d'accepter le prix.

PROCÉDURE DE CONFIRMATION

Le président du comité de sélection du prix fera rapport au conseil d'administration de l'Institut de la CAD pour approbation avant notification.

PROCÉDURE DE NOTIFICATION

Au nom du comité de sélection du prix, le président contactera le.la lauréat.e pour l'informer de sa sélection. Le président contactera ensuite tous les candidat.e.s et les remerciera pour leur contribution au processus.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Afin de renforcer l'importance et le prestige nationaux du prix de leadership de la Capitaine Nichola Goddard, et sous réserve de l'accord des membres individuels du comité de sélection, l'Institut de la CAD annoncera officiellement chaque année la composition du comité, y compris les informations biographiques. Une fois que le comité se sera réuni et aura sélectionné le.la lauréat.e, un communiqué de presse sera préparé pour diffusion immédiate, accompagné d'une photo de groupe du comité et d'une photo, d'une biographie et d'une citation du lauréat.e. Les membres du comité sont également invités à assister en tant qu'invités VIP de l'Institut de la CAD à la Conférence d'Ottawa sur la sécurité et la défense et peuvent être invités à participer aux cérémonies de remise des prix.

CÉRÉMONIE

Le prix sera remis lors de la Conférence d'Ottawa sur la sécurité et la défense, qui se tient annuellement en mars à Ottawa. La personne qui aura proposé la candidature retenue sera invitée à assister à la conférence en tant qu'invité de l'Institut de la CAD.

Après avoir reçu le prix de leadership de la Capitaine Nichola Goddard, le.la lauréat.e sera invité à prononcer un bref discours de remerciement (5 minutes) à la fin de la Conférence d'Ottawa. Les lauréat.e.s seront encouragés à axer leur discours sur ce que le prix signifie pour eux, à réfléchir à leurs réalisations personnelles qui ont motivé leur sélection et à prononcer quelques mots de conclusion qui serviront à inspirer la prochaine génération de leaders. **Conformément au mandat non partisan de l'Institut de la CAD, les lauréat.e.s seront priés d'éviter tout commentaire politique.**

RÉVOCATION DU PRIX DE LEADERSHIP DU CAPITAINE NICHOLA GODDARD

REMARQUE : Toute partie peut à tout moment présenter une requête visant à retirer un.e lauréat.e de la liste des anciens récipiendaires du prix de leadership de la capitaine Nichola Goddard. Le prix de Leadership de la Capitaine Nichola Goddard peut être révoqué si le Conseil de la CAD et le Conseil d'administration de l'Institut de la CAD déterminent que les actions d'un.e lauréat.e ont porté atteinte à l'esprit du prix et à l'organisation.

La délibération sera fondée sur les informations disponibles, guidée par le principe d'équité procédurale, et ne sera prise qu'après que le Conseil et le Conseil d'administration auront vérifié les faits pertinents relatifs à la question examinée.

Critères de révocation :

- Un.e lauréat.e a été condamné.e pour une infraction pénale ;
- Un.e lauréat.e a fait l'objet d'une sanction officielle de la part d'un organisme judiciaire, d'une association professionnelle ou d'une autre organisation ;
- La conduite du lauréat.e s'écarte considérablement des normes reconnues et est considérée comme portant atteinte à la crédibilité, à l'intégrité ou à la pertinence du prix.

Procédure de révocation :

1. Une requête doit être envoyée à l'Institut de la CAD (accounts@cdainstitute.ca) demandant la révocation du prix d'un.e lauréat.e. La lettre de requête doit clairement indiquer les raisons de la demande et en quoi elle répond aux critères de révocation ci-dessus.
2. Le président de l'Institut de la CAD, le président de la CAD et le secrétaire du comité de sélection du prix de Leadership de la Capitaine Nichola Goddard examineront la demande et détermineront si les critères sont remplis pour une discussion plus large au sein de la CAD et de l'Institut de la CAD.
3. Si la requête est conforme aux critères, une réunion spéciale du conseil d'administration de l'Institut de la CAD et du conseil de la CAD sera convoquée pour prendre une décision.
4. Le lauréat.e sera informé.e par écrit et sera invité.e à restituer le prix et la statuette.
5. La décision sera communiquée dans notre newsletter et sur notre site web.